

Un projet, sept temps forts

Un concours international de projets remporté par l'Agence Nicolas Michelin et Associés (www.anma.fr)

Télécharger la [fiche de présentation de l'Agence Nicolas Michelin](#) (pdf)

Voici détaillés en quelques lignes (et quelques illustrations à l'appui), les valeurs ajoutées du projet du lauréat, déclinées selon les éléments d'intervention proposés. Il convient de préciser qu'il s'agit d'esquisses. Comme le précise Nicolas Michelin, les planches seront améliorées et le projet évoluera.

Aménagements urbains

L'aménagement proposé est simple, très simple. Il rétablit l'horizontalité des deux places (P-E Janson et Evêché), et s'articule autour d'un maillage de fils dorés et de points lumineux, qui mettent en relation de manière visuelle et qualitative les différents points d'attraction du quartier.

Cette 'constellation lumineuse' (l'éclairage est très important aux yeux de Nicolas Michelin) est appuyée par une circulation régulée par des bornes. Le minéral est très présent dans ces aménagements, qui donnent au projet toute son unité, sa cohérence entre voiries, bâtiments et sites touristiques. Nicolas Michelin propose de supprimer tous les trottoirs et de circuler de façade à façade.

Office du Tourisme - ancien Hôtel Dexia

Destiné à accueillir les espaces publics et administratifs de l'Office de Tourisme, l'ancien hôtel Dexia (hôtel de maître construit en 1914 par l'architecte Jules Wilboux) serait réaménagé en conservant les façades de type Louis XVI mais au prix d'une reconfiguration en profondeur de l'espace intérieur.

Objectif : pouvoir installer, face à l'entrée du bâtiment, un grand miroir monumental concave de 8m x 8m, qui reflètera en permanence l'image des cinq clochers?: ou comment tourner le dos à la Cathédrale tout en la conservant virtuellement dans son champ de vision ! Y est aussi prévu un espace consacré aux cathédrales en Europe et à leur histoire.

Les fonctionnalités diverses du bâtiment (accueil, boutique, salles de réunion et conférences, zones d'animation et d'exposition, administration) sont toutes prises en considération, y compris l'animation multimédia 'le Couloir du temps' qui trouverait sa place dans les caves médiévales restaurées, qui offrent un cadre tout à fait pertinent à ce parcours dans l'histoire de la Ville.

Mise en valeur du Quadrilatère

Espace central puisqu'il jouxte la cathédrale, l'hôtel des anciens prêtres, les places Paul-Emile Janson et de l'Evêché, le quadrilatère a fait l'objet de toutes les attentions. Et sa fonction centrale est confirmée dans les aménagements conçus par l'ANMA.

Ainsi, afin de compenser les 3 mètres de dénivellation entre les deux places, la solution d'une

rampe, très fine, orientée en direction du futur Office du Tourisme et venant rejoindre le centre de la place Paul-Emile Janson, a été choisie. Pour Nicolas Michelin, le quadrilatère doit devenir le 'cœur gris' du quartier Cathédral : un lieu de passage poétique et mystérieux.

Une rampe en pente douce appellera dès lors les passants vers le quadrilatère. Cet espace serait doté de portes côté place de l'Evêché et place Paul-Emile Janson pour en assurer la fermeture en période nocturne. Un ascenseur public est également prévu dans le prolongement du bâti du hall de l'hôtel 4 étoiles situé place P-E. Janson, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Hôtel

La conception de l'hôtel ne faisait pas l'objet du concours, plutôt l'étude de potentialité du site en matière hôtelière et l'intégration possible du bâtiment des anciens prêtres avec l'environnement immédiat. Proposition forte du projet de l'ANMA : démolir le bâtiment des archives pour ouvrir la place Paul-Emile Janson sur la cour de l'hôtel des anciens prêtres.

Cette magnifique cour a d'énormes possibilités sur le plan hôtelier. La conservation du bâtiment des archives impliquerait de modifier toute la structure intérieure pour y réaliser les chambres de l'hôtel (il n'y en a que 25 qui seraient créées dans l'actuel hôtel des anciens prêtres et ce n'est vraiment pas suffisant pour un hôtel quatre étoiles).

Plutôt que de réaliser du façadisme, Nicolas Michelin prône la réalisation d'un immeuble vertical - désormais appelé la 'tour'. Il s'agit d'un immeuble vitré de 13 étages (12 x 12 mètres au sol) et de 49 mètres de hauteur accueillant en son sommet un belvédère offrant une vue imprenable sur la ville et sur la cathédrale. Cette 'tour' accueillerait les chambres de l'hôtel, en plus des 25 qui seront aménagées dans l'actuel hôtel des anciens prêtres. Nicolas Michelin imagine une architecture épurée, tendue, à la fois forte et sobre.

Dépose minute

Le dépose-minute est destiné à accueillir les touristes arrivant à Tournai en car. 'Afin d'éviter l'image d'une gare autoroutière par la mise en place d'un abri voyageur classique' justifie le lauréat. L'idée très simple proposée est de doter le bâtiment marquant l'angle du carrefour du Dôme et l'entrée de la section piétonne (angle rue Gallaix-rue Tête d'Or) d'une marquise vitrée s'enroulant autour de la façade. Les visiteurs pénétreront dans le cœur de ville par le piétonnier au sein duquel de nombreuses façades seront rénovées grâce à d'importants subsides. Ceci redynamisera commercialement le piétonnier de la Croix du Centre, dont la mise en lumière révélera sa beauté. Les voiries de cet espace seront refaites et du logement social y sera installé.

Quai des Salines

Le concours englobait dans son périmètre d'étude le quai des Salines (rive gauche, entre le Pont des Trous et le pont de Fer). Le projet du cabinet Michelin et associés y regroupe habilement les trois fonctions en leur offrant une place bien proportionnée?: stationnement, promenade cycliste le long du RAVeL et flânerie sur un ponton de bois, isolé des deux autres tracés par une hauteur différente, sont ainsi possibles. Des alcôves, 'chambres de verdure' selon Nicolas Michelin, sont aménagées le long de cette promenade pour des haltes-flânerie en bord d'Escaut. Avec ce quai des Salines, la place Paul-Emile Janson et la rue de l'Hôpital Notre Dame complètement rénovés, le piéton pourra désormais rejoindre confortablement la Cathédrale et le Pont des Trous.

Résidence d'artistes

Le projet ouvre une grande baie horizontale de la future résidence d'artistes vers la rue de l'Arbalète (non loin de la placette des Bas-Quartiers) et offre une animation aux lieux. Les espaces d'exposition et de rencontre seraient situés en articulation directe avec la voirie piétonne. Précisons que ce projet n'est actuellement pas repris dans le portefeuille de projets.



[Le Fonds Européen de Développement Régional et la Wallonie investissent dans votre avenir.](#)